

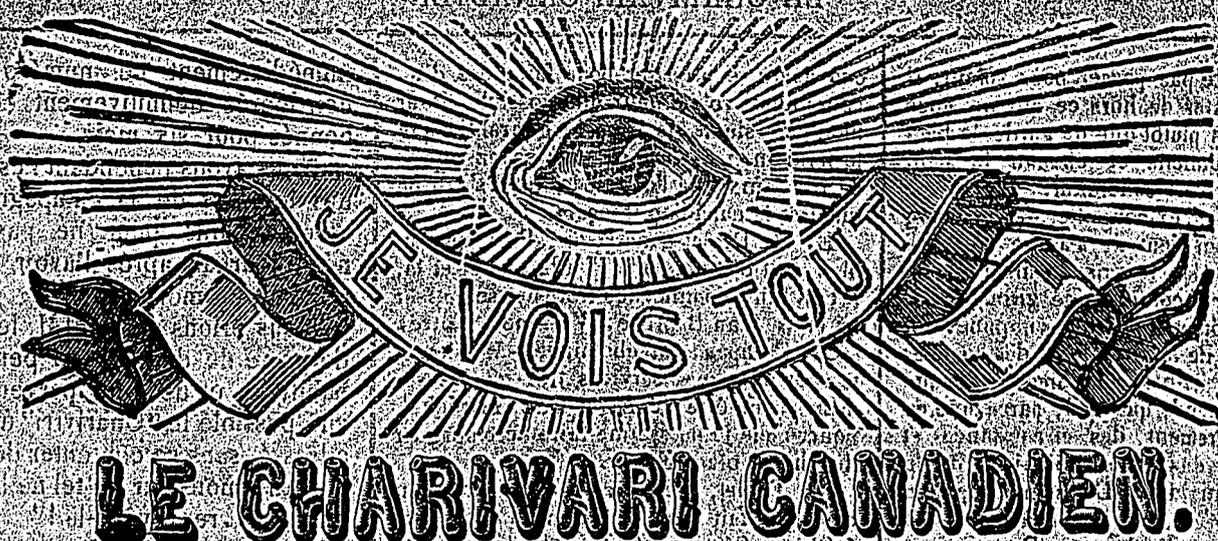
## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



JOURNAL POUR RIRE.

**LE CHARIVARI CANADIEN,**  
Paraitra le vendredi de chaque  
semaine.

**PRIX D'ABONNEMENT.**

**POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,**  
Un an.....\$ 2.00  
Six mois.....1.00  
Chaque numéro..... 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six  
mois, payables invariablement d'avance.  
Toutes lettres, correspondances, etc., doi-  
vent être adressées FRANCO, à

**A. GUERARD, Imprimeur,**  
No. 19, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

L'humoristique travail qu'on va li-  
re nous est arrivé trop tard pour être  
publié la semaine passée. Nous som-  
mes sûrs de plaire à nos lecteurs en  
l'éditant aujourd'hui, bien qu'il soit un  
peu tard :

**SEANCE SPECIALE DU CLUB  
DES POINTEURS.**

(L'hôtel Clarendon étant envahi par les  
étrangers, la scène se passe à l'Hotel de  
Ville, avec la bienveillante permission de  
Son Honneur le Maire.)

Après que M. le gardien eût ouvert les  
portes et que le flot tumultueux des Poin-  
teurs eût envahi, comme une lave bouil-  
lonnante, la salle de séances, M. Thomas  
Larivière, escr. barbier-en-chef du Club,  
fut prié d'agir comme président et fit le dis-  
cours suivant :

MESSIEURS,

Il faut bien que je me hasarde de m'expli-  
quer un peu, puisque vous l'voulez, mais  
vous l'avez que mon induction n'est pas  
forte, et ce n'est pas nécessaire non plus  
d'en avoir beaucoup pour barbifier et raser  
à ma façon mes compatriotes, avec mon  
genre d'industrie qui consiste tout simple-

ment à poster sur les épaules des pauvres,  
mes nombreux clients, le chiffre *un* et  
mettre dans ma poche le numéro *deux*.  
Il n'y a pas besoin d'être si fute pour com-  
prendre que 2 et pis 2 font 4, et 4 et pis 4  
font 8; c'est clair comme une rave, voilà  
toute l'histoire. Ceux qui ont pour deux  
sous de comprendre l'comprendront de  
suite; c'est ce que les marchands appel-  
lent la règle du pose, et retiens ?

Quant à ce qui nous amène ici ce soir,  
je m'en vas vous le dire de suite, c'est pour  
mettre un autre homme à ma place, parce  
que je ne peux plus faire; la société mar-  
che trop vite heure, ensuite, pour s'ajuster  
à l'égard de la Saint, Jean-Baptiste et au-  
tres choses, gentilshommes.

— Très-bien, hurra! Bravo! oui! oui!  
M. Simard, président! Bravissimo! ré-  
pondent *in globo* les Pointeurs.

M. Simard accepte, seulement pour le  
plaisir de la chose, la présidence, il im-  
provise et parle pendant cinq grosses mi-  
nutes consécutives avec une volubilité ex-  
traordinaire qui étonnerait sans doute jus-  
qu'à M. Chapeau, de la Chambre locale.

— MESSIEURS, dit-il très-éloquemment,  
je ne m'attendais pas à l'honneur de vous  
adresser la parole, ce soir, je vous remer-  
cie, je vous remercie, dis-je, pour la con-  
fiance très-honorifique dont vous m'honorez  
en m'honorant aujourd'hui, soyez certains,  
mes amis, messieurs, que je ferai agir tous  
les ressorts qui sont en mon pouvoir pour  
aider aux progrès d'une association qui a  
pour but de favoriser sur une large échelle  
la liberté du regard en Canada. Avant que  
de m'asseoir, messieurs, je dois vous infor-  
mer que M. Pierre Labedaine, l'ancien  
rapporteur du club, résigne la charge qu'il  
occupe depuis trois années.

Le club—Tant mieux! oui! oui! non!  
non! oui! oui! oui!

M. le Président, (solemnellement)—La  
majorité est en faveur de la résignation de  
M. Labedaine.

Le Club—Labedaine! Labedaine!  
M. le Président, (souriant)—M. Labedaine,  
s'il vous plaît, veuillez dire un mot à l'as-  
semblée, ça leur fera plaisir.

M. P. Labedaine—M. le Président,  
messieurs. Dans le bas âge, j'étais pas

sionné; (hear, hear) je n'ai jamais été  
pointeur de ma vie; (écoutez) pour tendre  
au trébuchet. J'ai toujours observé que les  
merles (hear, hear) étaient, de tous les  
oiseaux, les plus difficiles à prendre.

Une voix—Pourquoi cela?

M. le Président—A l'ordre.

M. P. Labedaine—Cependant, avec mon  
système, ils ne m'ont jamais donné trop de  
fil à retordre; et je vous assure, messieurs,  
que je puis prendre les pointeurs (hear,  
hear) plus facilement que les rats-musqués  
avec une attrappe patenée de ma fabrique.

La chose, messieurs, est d'autant plus la-  
cile, je vous le déclare sans cachette, que  
les Pointeurs n'ont point le sentiment de la  
poudre, comme la corneille; et ils seraient  
insensibles même à l'odeur de la poudre  
brûlée sur le nez.

M. Drolet, l'épiciier.—M. le Président.  
En vérité, vraiment, en vérité, cet homme-  
là nous fait de la vraie colle forte, c'est un  
bavard qui bavasse hors de bon sens; moi,  
je vous dis que c'est une cruche vide, de  
moutarde. M. le Président.—A l'ordre,  
s'il vous plaît. Point de propos délibérés  
lorsqu'on délibère indépendamment.

M. P. Labedaine.—M. le Président.  
Ne vous alarmez pas pour moi, car je suis  
accoutumé à la mitraille de la langue;  
puis, si Votre Honneur me le permet, qu'il  
plaise à Votre Honneur ainsi qu'à l'assem-  
blée; l'Ordre a poussé une pointe à mon  
ami le rédacteur-en-chef de mon cousin, le  
Charivari Canadien de Québec, à propos  
des scandales et des choses scandaleuses,  
ce qui n'est pas la même chose, en logique.

Or, pour le repos de ma conscience et la  
tranquillité de la question, j'ai demandé  
l'opinion de l'un de mes amis, très fort en  
théologie pour tout ce qui regarde les sept  
péchés capitaux; et il m'a répondu, sans  
hésiter, que les personnalités peuvent être  
grossières sans être scandaleuses, et vice-  
versa (hear, hear); ensuite, qu'il n'y a  
aucun scandale scandaleux à critiquer hu-  
moristiquement le vice, lorsqu'il se pose,  
tout déshabillé, sur le chemin du roi.

C'est tout simplement les effets d'une cause  
épidémique que l'on ferait bien de ne pas  
laisser devenir la propriété de tout le monde,  
car la propriété, selon Prud'homme, est un

vol, et pour ne pas passer pour voleur, il vaut mieux jeter de hors ce qui ne nous appartient pas plutôt que de garder le bien d'autrui à domicile et chacun le sien. (hear, hear,) c'est concluant.

J. Larose, ex-conseiller.—Messieurs, le mosieure qui vient de s'assire n'est pas raisonnable selon le raisonnement de la raison; il parle comme une girouette; il prétend que l'on peut divulguer impunément le frontispice de la vie privée des hommes et des choses ici-bas, eh! bien, je dis que oui, et je prétends que non, parce que ça dépend entièrement des circonstances et dépendances des actes ordinaires de la faiblesse humaine. Dans mon opinion toute vérité n'est pas bonne à dire et la preuve c'est que le chasseur Portugais ne dit jamais à personne qu'il a fait lever la première bécasse le printemps. J'en suis sur ceci: qu'il n'est pas drole de se faire traduire en grec et en latin.....

UNE VOIX, et même en français. D'ailleurs, ma politique, à moi, c'est que je crois fondamentalement qu'il n'y a pas de mal à faire ce que tout le monde fait.

M. Laurent Têtu.—Messieurs, je m'étonne que l'on bavasse si longtemps pour rien à cette heure indue de la soirée où nous sommes rendus à l'heure qu'il est. La St. Jean Baptiste arrive et il faut prendre une part honoraire dans l'effectif de notre société nationale en faveur de la grande nationalité canadienne-française.

M. P. Dorval.—Messieurs, le Laurent est un ancien et il a raison, la société des Pointeurs doit prendre part fait et cause pour l'accomplissement de son programme dans une occasion où j'ai fait publiquement le fou pour faire rire les petites et les grandes enfants de tous les âges. Je propose donc en conséquence que les Pointeurs montent le 24 prochain tout le plus grand mesurage possible des rayons du soleil et pour cet effet, et à cet égard, je propose que les Pointeurs portent ce jour là la conformation dans le costume que j'ai l'honneur de vous suggérer: chapeaux blancs, habits à la Silvio Pellico, étoffe *new foundland*, gants de chevreuil et à la boutonnière, côté droit, un petit lorgnon avec cette devise: *Je vois tout.*

M. C. Côté.—Messieurs, j'approuve les plans patriotiques de mes amis qui viennent de se rassembler, et je conseille le plan de se réunir le soir dans un banquet aussi propre possible et très-populeux de tous les membres avec leur femme et demoiselles.

Le club. Très-bien, c'est ça, ça va sans dire.

M. Chinic.—Point d'exclusivisme, *free tickets and fair trial.*

M. Mailloux.—M. le Président, lorsque je vous regarde, ma foi, je m'embête, et je ne suis pas capable de m'empêcher de m'inspirer tant mon allégresse est profondément agréable. Je contemple ce soir avec une joie féconde et inaltérable notre société qui va si bien et dont je suis fondateur. Le 24 approche vilement, mes amis, et nous ne devons pas reculer pour paraître *number one.* Si nous avons le sang bien veillant dans les veines, notre banquet pourra lever la tête sans épargne et cha-

cun devra se préparer pour faire des discours aussi volumineux que possible. Pour moi, messieurs, je vous le garantis que je ferai mon devoir, et vous savez que je ne tire jamais de l'arrière lorsqu'il s'agit de montrer le canadien-français.

E. R. Drolet.—messieurs, Plus on est, plus c'est beau et dans c'affaire, ici et là, il faut faire comme des frères et se cotiser en vrais Jean Baptiste. Vive nous autres.

M. Campeau, la cheminée.—Messieurs, je vous offre mes services très-généreusement pour être le *head man* maréchal, pourvu que je puisse me faire accompagner du cheval blanc Faguy.

M. Drolet, l'épicière.—Quand on a du cœur ça s'fait voir. M. Campeau a toujours été bien zélé, il ne faut pas le débiscailer sur sa bonne injonction.

Ch. Morissette.—La société doit se réunir encore pour se réconforter sur ce qu'elle peut et ne peut pas faire. Il est tard.

M. J. Pichette.—Nous avons ce soir beaucoup de besogne et il est bon d'en garder un peu pour un autre jour. Je propose que l'on nous ajourne jusqu'à la prochaine occasion.

Le club en masse: Adopté hourah! hourah!

On allait se retirer, lorsque tout-à-coup le silence se fit comme par enchantement. C'était le rédacteur-en-chef du *Charivari* qui faisait son apparition, au bras de Moustique et d'un autre pointeur.

Lorsqu'on sut que le terrible Tape-à-Mort était venu dans le but de se faire recevoir Pointeur, ce ne fut plus de la joie, mais un véritable délire.

Vive le "Charivari"! abonnons-nous!! trois cents numéros pour le club!! criait-on de toute parts.

L. Bilodeau.—Mes amis, en l'honneur de l'honneur dont nous honore notre honorable ami du "Charivari", je paye la petite bière.

Bravo! bravo! allons.

On alla boire.

Pierre Labédaine, bonru et de mauvaise humeur, se retire en marmottant entre ses dents serrées:

Un certain étourdi qui se croyait plaisant, Parce qu'aux sots, il savait plaire, Rencontrant un aveugle et soudain l'arrêtant, Aux oreilles va lui criant: Bonhomme, réponds-moi, qu'est-ce que la

L'aveugle, homme de sens, lui répond sans [lumière:]

C'est, je crois, ce qui fait qu'on va sans hésiter Et que voyant un sot, on le peut éviter. [colère:]

PHOSPHORE MOUSTIQUE.

## QUEBEC.

VENDREDI, 26 JUIN 1868.

A nos Abonnés de la Campagne.

Nous avertissons pour la dernière fois nos abonnés de la campagne que tous ceux qui ne nous renverront pas

immédiatement ce numéro, seront considérés définitivement comme abonnés pour six mois.

Nous avons cependant l'espoir que nos lecteurs de la campagne seront assez gentils pour ne pas refuser notre journal, après l'avoir lu *gratis* pendant un mois.

Nous prions aussi MM. les matres de poste de déroger un peu de leur habitude, et de faire parvenir le plus vite possible le "Charivari" à qui il est adressé, sans se contenter de dire:

"Ah! monsieur un tel ne le recevra pas.....renvoyons-le!"

## LA St. JEAN-BAPTISTE.

Nous sommes assez satisfaits de la manière dont les choses se sont passées le jour de la St. Jean-Baptiste.

La procession était longue et belle, les rues bien décorées, la messe et le sermon magnifiques, le concert charmant et l'assistance nombreuse.

Cependant, nous aurions aimé voir plus d'ensemble dans le départ. De fait, la section St. Sauveur,—qui, entre parenthèse, était une des mieux organisées et tenait la tête de la procession,—la section St. Sauveur, disons-nous, nous ne savons par quel malentendu, s'est trouvée à partir près de vingt minutes avant les autres.

C'est une faute impardonnable et qui a gâté joliment la beauté de la marche.

Qui, dans cette affaire, doit dire: *mea culpa?*

Nous serions bien embarrassé de le décider.

Nous saisissons, en passant, cette occasion pour remercier les messieurs du club de St. Roch d'avoir marché en corps dans les rangs de la procession, et de nous avoir donné, le soir, le plaisir d'un magnifique feu d'artifice et d'une ravissante soirée musicale.

Pour ce qui est de ces cupides et entêtés marchands qui persistent à tenir leurs magasins ouverts, ils ont de la chance que la liste de leurs noms soit trop longue, car nous les flagellerions bel et bien.

D'ailleurs, qu'ils n'entrent pas en jubilation trop vite: nous pourrions fort bien sortir un extra, spécialement pour eux.

## LA TRINITE.

Ne vous lassez pas d'attendre, Messieurs de la Trinité. Notre Rédacteur-en-chef s'occupe, depuis huit jours,

é fouiller et compiler tous les documents publics qui ont rapport à votre maison.

Dans huit jours, nous serons à vous.

UNE BONNE BOUCHÉE.

Le ministère de la Province de Québec s'est adressé au bureau de direction du *Charivari Canadien* pour 150 abonnements à cette feuille, à la condition que les employés publics ne seront pas exhibés dans nos colonnes. On nous a transmis un chèque pour le montant de ces abonnements. L'intention du gouvernement est d'en distribuer gratis un exemplaire à tous les employés de chaque département, sous forme de bons, et comme indemnité pour la réduction des salaires.

Nous avons souscrit à la condition, et nous n'attendons pas moins du ministère fédéral, qui devra ici surtout se montrer à la hauteur de sa position.

MONJON.

BAS BÊTE.

Nous nous empressons d'annoncer à nos abonnés et au public que les directeurs de la *Minerve* nous ont priés de vouloir bien échanger avec eux.

Nous n'avons pas jugé à propos de décider *instantanément* sur l'opportunité de la demande, et nous avons promis de consulter auparavant le *Courrier du Canada*, afin de savoir s'il n'y aurait pas quelque empêchement prohibant à une semblable alliance. Le public verra sans doute avec plaisir que nous n'entendons pas marcher à tâtons en fait d'étiquette.

Le tout respectueusement soumis,

MONJON.

Une lune de miel.

Le gouvernement de la Puissance du Canada vient d'engager le *Great Eastern* pour venir à Québec. Le Léviathan est nolisé pour envoyer le capitaine Faucher de St. Maurice, chevalier de la Guadeloupe *extrà muros*, à son prochain départ de Québec pour le Saull à la Puce, où il doit terminer sa lune de miel.

Pendant tout le temps qu'il sera absent, il y aura éclipse de lune à Québec. Le pavillon de la citadelle sera baissé à minuit, et tous les départements publics seront fermés. Il y aura congé général.

Le chevalier voyagea *incognito*, et pour cela il a été obligé de se dépouiller de sa redoutable chevelure jupiterienne. Monsieur Drum, à qui cette immense dépouille a été vendue, a réalisé 200 piastres de profit avec, parce qu'il en a eu assez pour bourrer trois solas, tandis qu'il croyait n'en avoir que pour un seul.

On dit que la veille du jour où il a mis les perruquiers dans cette forêt superbe, il a voulu montrer la majesté de sa pompeuse crinière, et à l'instar de Jupiter :

*Annuit, et totum nutu tremefecit Olympum.*

"Il a seulement secoué la tête, et tout l'Olympe en a tremblé jusque dans ses fondements.

Puisse cette petite promenade sur les eaux douces du majestueux St. Laurent se faire sous un ciel pur et sans nuages! Puisse notre héros nous revenir bientôt, et puisse cette vraie lune le ramener au giron de la modeste raison avec autant de rapidité que la fausse lune d'autrefois fit dévoyer le char de sa faible intelligence!

Il était alors..... Mais depuis il est entré dans les haras du gouvernement, et sa superbe encolure en fait foi. MONJON.

—ooo—



FRANCIS.—Ah! mon pauvre Cherrier, que vais-je devenir? Je n'y eus pas encore,..... mais, avant une semaine, j'y serai—Et les Pointeurs?

CHERRIER.—Ne t'abuse pas, Pierre. Labedaine est mort..... et la Société est puissante!

LA GUEPE.

Un petit journal burlesco-satyrique, publié à Montréal et intitulé "La Guêpe", nous fait l'honneur de quelques coups de dard dans son dernier numéro.

Son rédacteur-en-chef, un *Lynx* de la plus belle venue, se fâche tout rouge de ce que nous avons écrit que les colonnes de la *Guêpe* sont pavées de niaiseries, etc., etc.; et dans un magnifique article, que ne désavouerait pas Louis Veuillot, il nous prouve que nous nous sommes trompés, que son journal est extrêmement bien rédigé et que c'est le voisinage seul de l'Asile de Beauport qui nous a fait voir la *Guêpe* comme un pot-pourri, refuge de toutes sortes d'immondices littéraires.

Hélas! spirituel *Lynx*, quand je lis vos tartines, je m'aperçois bien que j'étais dans le tort en vous accusant de n'être pas précisément un soleil dans le firmament de la littérature.

Et comme je veux que la pénitence suive immédiatement le repentir, je m'empresse de

vous mettre en lumière, en composant quelques bouquets des jolies fleurs de rhétorique dont vous savez si bien émailler vos écrits.

Voyez, lecteurs, et jugez combien était grande mon erreur de croire qu'il fallait une indulgence *féroce* pour s'arrêter à lire la spirituelle feuille de mon intelligent ami, le *Lynx*! Ce qui suit est un tréillage au hasard parmi une foule de beautés littéraires de tous genres.

Je trouve dans la chronique montréalaise: "Petit Mer... est toujours roide comme un bâton de traines, quand il salue, il ne se dérange que les yeux aurait il le col en fer battu... la git tout le mystère".

Plus loin: "Il y a un épicier qui demeure Rue Panet, sauf plain de charmes qui paraît faire concurrence à l'homme aux grandes oreilles, de la rue Dorchester, vis-à-vis d'une charmante nymphe habitant une splendide maison conjointement... etc., etc."

Je vous fait grâce du reste, lecteurs. Ah!... aie!... ouf!..... Pauvre *Lynx*, va!

TAPE-À-MORT

On dit que M. Sansfaçon le Long, grocer de la rue Richardson, St. Roch, a attrapé, le jour de la procession, en allumant ses fauux, une schaufaison qui le força à garder le lit depuis; mais le Dr. Dion, son médecin, et plusieurs autres, s'accordent à dire que ça ne sera rien, et que sous peu il pourra vaquer à ses affaires.

ANNONCE.

TOUT À FAIT NOUVEAU GARDE-SOLEIL, D'un genre inconnu, d'un goût particulier, à vendre chez M. Lefrançois & Co., St. Roch. Le garde-soleil Lefrançois se recommande par les qualités du tissu; il préserve également du soleil, de la pluie et de la neige. La Maison Jacques-Cartier est la seule qui puisse vendre cet article qui n'a pas de rival ni en Europe, ni en Amérique. M. Lefrançois, comme tous les inventeurs, aime son œuvre, il passe des journées entières sur le perron de son magasin à contempler l'échantillon qu'il offre au public.

Z. P.

M. COTE ET LE CONSEIL DE ST. SAUVEUR.

Nous étions mal informés lorsque nous annoncions, dans notre dernier numéro, que M. Côté avait souscrit à toutes les conditions que lui a imposé le Conseil de St. Sauveur.

Il est vrai que M. Côté a consenti de laver la vaisselle du Conseil; mais c'est là une sinécure, vu que les festins de messieurs les conseillers ne consistent qu'en un seul met: c'est leur serment d'office qu'ils rongent régulièrement.

Il n'a pas, non plus, fait difficulté d'épousseter les sièges de messieurs les conseillers, mais il a refusé positivement de toucher à celui qui sert de lit au jeune secrétaire *pro tempore*.

Ainsi donc, qu'on sache à quoi s'en tenir sur cette affaire.

A NOS CORRESPONDANTS.

MADAME SANS CRAINTE.—Sous considération.

L'ENNEMIE DE LA TRAHISON.—Nous approuvons vos remarques. Au prochain numéro.

est entré dans les haras du gouvernement, et sa superbe encolure en fait foi.

MONJON.

**BONNE NOUVELLE.**

Guillaume Tal, Ecuyer, Avocat de Québec, donne avis à ses créanciers qu'à partir du 14 de juillet prochain, et pendant toute la vacance, il commencera à effectuer un paiement final.

Il prie en conséquence tous les porteurs de bons, traites, billets, & revêtus de son sceau et de sa griffe, et en général tous ceux qui ont des réclamations contre lui, de vouloir bien se présenter à son bureau pendant le temps de la vacance, car c'est le seul temps auquel il aura le loisir de s'occuper d'eux.

Seulement, il espère que l'on voudra bien ne pas se présenter trop en foule, et y aller à tour de rôle. S'il ne peut tout régler pendant cette vacance-ci, il se propose de donner la même chance encore l'année prochaine, et ainsi de suite jusqu'à liquidation parfaite et intégrale.

C'est la prévision de la prochaine fin du monde qui l'a amené à cette heureuse détermination. Cette prescience lui vient d'une révélation de la *planchette magnétique* qu'il est parvenu à animer de sa propre influence pendant le croissant de la dernière lune.

Par ordre,

MONJON,

Intendant.

**Acte concernant la Faillite de 1864.**

Dans l'affaire de Narcissé Constantin Faucher, Grand Connétable, père de Faucher de St. Maurice, Failli.

Les créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il n'a pas fait cession de ses biens et effets à moi, syndic sousigné, et qu'il est inutile pour eux de fournir leurs réclamations, surtout s'ils n'ont pas de garantie.

Québec, Juin 1868.

MONJON,

Syndic officiel.

La semaine prochaine, nous intéresserons nos lecteurs de MM. les protonotaires Burroughs et Fiset.

Ces messieurs donnent beaucoup de prise à la critique: nous les prendrons par quelques-uns de leurs côtés faibles.

**HOTEL DE VILLE.**

Présents.....

Lue une lettre de Messieurs Parkin et Gleason, avocats, demandant que la société qui a existé entre eux, pour boire du brandy à crédit au *Victoria Saloon*, soit maintenant dissoute

et que dorénavant ils leurs soient permis d'apparaître à diverses auberges à des heures indéterminées. Le tout à crédit.

Renvoyé au comité des buveurs économes.

Lue une lettre de Noé Langevin, demandant la permission de se faire bâtir une librairie sur la plate-forme, afin de pouvoir s'assurer de nouveau la pratique de l'École-Normale.

Renvoyé au comité des pratiques perdues.

Lue une lettre de Gustave Gagnon, organiste de l'église St. Jean, demandant la permission de jouer de l'orgue de Barbarie par les rues.

Renvoyé au comité des artistes ambulants.

Lue une lettre du Dr. Hilarion Blanchet, demandant que le mannequin représentant son illustre personnage et brûlé par les gens du faubourg St. Jean, lors de sa dernière élection, soit sculpté sur marbre et placé dans le jardin du Fort.

Remis à la décision du gardien du jardin du Fort.

Lue une seconde lettre du même, disant que ses patients, étant trop nombreux et ne voulant pas les passer à d'autres, il lui soit permis d'en empoisonner quelques-uns.

Renvoyé au comité de santé publique.

La séance ajournée.

Tou-Tou,

Greffier.

**DEVRONT PARAITRE BIENTOT.**

*L'économie est la recette dans un club*, par MM. Ravel et McDevit.

*Manière de satisfaire ses acteurs*, par les mêmes.

*Comment on peut s'ennoblir sans avoir besoin de parchemin*, par Victor de Lotbinière Laurin.

*Pourquoi je suis invinciblement porté à lever les yeux au ciel quand je passe devant une certaine maison de la rue Grant*, par J. Lemesniet, maire de Québec.

*Comment je paye mon corps de jurés, lorsque je passe une enquête*, par le Docteur Marmette de St. Thomas.

*Je suis non seulement notaire, mais médecin*, par J. Garon M. P. P.

*De quelle manière je pratique l'économie*, par E. D. Boudreau, M. D. Baie-St. Paul.

*Si ma Dame venait à mourir, mon Dieu, qu'il me serait difficile d'en trouver une quatrième!!* par le même.

*Envoye donc fort!* par Frs. Huot, notaire, rue du Pon.

*Traité sur le jeu de Crosse.* Par Félix Campeau.

Le Dr. Hilarion Blanchet, étant enfin parvenu à recueillir les dettes contractées pour services professionnels dus à la succession de feu son oncle, doit partir immédiatement pour l'Europe. Ce voyage, si longtemps différé, va enfin s'accomplir, grâce à l'intelligence de son tout dévoué collecteur.



**PROVINCE DE QUEBEC.  
CHAMBRE DU PARLEMENT.**

**BILLS PRIVÉS.**

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada"), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada", en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

**BOUCHER DE BOUCHERVILLE.**

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

**LE CHARIVARI CANADIEN.**

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côte du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacniste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph, St. Roch; à l'Hotel Blanchard; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph.

A Montréal, chez Mr. Perry, No. 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig.

A Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épicer, rue Clarence, près de la rue Dalkousie.